

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1350/SG/CG chargeant le lieutenant Cuny de l'expédition des affaires courantes et urgentes du Cercle d'Obock pendant les absences du commandant de Cercle.

n° 1350/SG/CG

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
28 août 1968

Numéro JO
n° 17 du 10/09/1968

Date du numéro
10 septembre 1968

TEXTE INTÉGRAL

M. le Lieutenant Cuny, commandant du Peloton de la Milice à Obock, est, pendant les absences de M. Jean Allard, Commandant de Cercle à Obock, chargé de l'expédition des affaires courantes et urgentes dans le ressort dudit Cercle.